Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 081-200052660-20261020-2026_43-DE

Hautes Terres d'Oc

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial des HAUTES TERRES D'OC

Comité syndical du 20 octobre 2026

Nombre de membres : En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 13	L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre, à dix heures, le Comité Syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 9 octobre 2026	**Etaient présents** : Pour la C/C Sidobre Vals et Plateaux : Patrick CHAPEAU, Gilles COMBES, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Michel PERALES (représente Christine BERNOT), Françoise PONS et Alain RICARD. Pour la C/C du Haut-Languedoc : Robert BOUSQUET, Alain CABROL, André CABROL, Pierre ESCANDE, Gorette RAYNAUD et Daniel VIDAL.
	Absents excusés : Christine BERNOT (donne pouvoir à Michel PERALES), Astrid SEGUIER, Marie-José BROUSSE, Jacqueline GRANIER et Jim RONEZ.
	Alain RICARD a été désigné secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-33 – Désignation des membres au Comité Consultatif du Fonds Social Européen (FSE) géré par le Département du Tarn

Monsieur le Président du PETR des Hautes Terres d'Oc rappelle le fonctionnement du fonds social européen (FSE), géré par le Département du Tarn. Les objectifs de ce programme sont :

1. Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés,
2. Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants,

Cette subvention globale (FSE) couvre un large éventail d'actions au profit de toutes personnes en situation ou menacées de pauvreté, qui cumulent des freins professionnels et sociaux d'accès à l'emploi et d'inclusion sociale.

Monsieur le Président précise que le Département du Tarn a souhaité mettre en place une concertation vis-à-vis des territoires pour le déploiement de ce fonds européen.

En effet, le Département du Tarn sollicite le PETR des Hautes Terres d'Oc pour la désignation de 4 membres : 2 titulaires (1 élu et 1 technicien) et 2 suppléants (élu ou technicien).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 081-200052660-20261020-2026_43-DE

DÉSIGNE Jean-Claude GUIRAUD comme membre élu titulaire et Sabrina JOKIEL comme membre technicienne titulaire,

DÉSIGNE Daniel VIDAL comme membre élu suppléant et Anthony ASTIÉ comme membre technicien suppléant,

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 20 octobre 2026.

Le président,
Daniel VIDAL.

Le secrétaire de séance,
Alain RICARD.

POLE TERRITORIAL DES HAUTES TERRES D'OC * 34-81 *